



## CHAMPIONNAT DE NORMANDIE GRAND-OUEST VITESSE

**N° DE COURSE  
SOUSHAITE**

**MINI GP** -15cv  
Jusqu'à 65cc 2T 160cc 4T.  
de 9 ans à 12 ans  
Plaques noires Numéros blancs.

**MINI GP<sup>2</sup>** -12cv  
Jusqu'à 50cc 2T et 115cc 4T.  
de 7 ans à 9 ans.  
Plaques blanches Numéros noirs

**Pre-MINI GP**  
Educatif

### BULLETIN D'ENGAGEMENT 2020

8/9 Août	CIRCUIT CAROLE (93) <small>Seulement les 125League, Pit-Bike SM et OPEN25</small>	
16 Août	ANNEVILLE-AMBOURVILLE (76)	→ 115 €
22/23 Août	CIRCUIT CAROLE (93) <small>Seulement les séries MiniGP et MiniGP2</small>	→ 200 €
6 Septembre	LESSAY (50)	→ 115 €
20 Septembre	LOHEAC (35)	→ 115 €
18 Octobre	GREVILLE - HAGUE (50)	→ 115 €

### Pit-Bike SM

Pit-Bike jusqu'à 160cc 4T  
A partir de 14 ans

**125 League** -15cv  
Machines 125cc 4T du commerce stock.  
A partir de 12 ans

**OPEN 25** -25cv  
Machines jusqu'à 125cc 2T ou 250cc 4T.  
A partir de 14 ans

### SUPER RAGER

Machines style Supermotard ou Monobike de 125cc à 450cc 4T  
et 350cc 2T. A partir de 15 ans.

**IMPORTANT!!!** Pour l'engagement de **Carole du 8/9 Août**,  
l'inscription doit se faire en ligne sur le site de la ligue d'île de France à  
l'adresse suivante: [http://www.liguemoto-idf.org/2.5B/index.php?option=com\\_chronoforms&chronoform=Engagement\\_Vitesse\\_125-20](http://www.liguemoto-idf.org/2.5B/index.php?option=com_chronoforms&chronoform=Engagement_Vitesse_125-20)

NOM – Prénom  Né(e) le

Adresse

Code Postal  Ville  Tél.

Type de Licence et n°  Moto-Club

Email

CASM/PERMIS

Marque et modèle  Cylindrée

Je, soussigné, m'engage à respecter le règlement du Championnat de Normandie MiniGP, le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les prescriptions du Code Sportif National de la F.F.M.

Date :  Signature du pilote

## Autorisation parentale

Je soussigné(e), , agissant en qualité de Père, Mère.

Tuteur(rice), autorise mon enfant,  à participer au Championnat de Normandie MiniGP

Date :  2020 Signature

### Inscription au Championnat:

Pour s'inscrire au Championnat, cumuler les points, bénéficier des remises partenaires et, pour le MiniGP seulement, du coaching, chaque concurrent devra adresser un chèque de 50€ à l'ordre de PMS17 lors de son inscription à sa première épreuve.

**Aucun engagement ne sera remboursable sauf sur justificatif médical.**

Retourner le bulletin accompagné d'un chèque du montant des droits de l'épreuve à PMS17.

Les droits seront de 125 € pour les engagements reçus moins de 30 jours avant l'épreuve. Cachet de la poste faisant foi.

Pour les épreuves de Carole, une majoration propre à ces épreuves hôtes sera appliquée. Veuillez vérifier leur règlement particulier.

**IMPORTANT!!! Pour l'engagement de Carole du 8/9 Aout, l'inscription doit se faire en ligne sur le site de la ligue d'ile de France à l'adresse suivante:**

[http://www.liguemoto-idf.org/2.5B/index.php?option=com\\_chronoforms&chronoform=Engagement\\_Vitesse\\_125-20](http://www.liguemoto-idf.org/2.5B/index.php?option=com_chronoforms&chronoform=Engagement_Vitesse_125-20)

les engagements seront acceptés par leur ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

La veille des épreuves, des séances de roulage libre seront accessible moyennant un droit de piste de 40 €. Pour la catégorie Super Racer, le droit de piste est inclus dans l'engagement.

### PMS17

Monsieur GIABBANI Gwen  
14 rue Robert SARAZIN 14830 LANGRUNE  
Tél.: 06 60 28 88 21  
mail: [gwen@minigp.fr](mailto:gwen@minigp.fr)

Pour toutes questions d'organisation, vous pouvez vous adresser à Monsieur LECOMTE Eric.

Tél.: 06 69 68 41 72  
mail: [eric.sandjie@gmail.com](mailto:eric.sandjie@gmail.com)

